



**gironde numérique**

Le numérique au service des Girondins

**COMITÉ SYNDICAL**

**RÉUNION DU 16 JUIN 2011 à 18:30**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser**

**Présents :**

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Secrétaire), Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire), Mr Christian MUR (Titulaire), Mr Yves d'AMECOURT (Suppléant), Mr Georges-André PASTOR (Titulaire), Mr Daniel BAS (Suppléant), Mr Bernard LAVIE-CAMBOT (Suppléant), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mr Bernard PIOT (Suppléant), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Suppléant), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Philippe PEYROUX (Suppléant), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Christophe GERY (Suppléant), Mr Bernard BORDAS (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)

( )

**DÉLIBÉRATION N°20110621\_012**

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011 DU BUDGET PRINCIPAL**

[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

**DÉLIBÉRATION N°20110621\_012**  
**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011 DU BUDGET PRINCIPAL**

## **I - Exposé des motifs**

**CONSIDÉRANT** le vote du Budget Primitif 2011 du Budget Principal par délibération en date du 26 janvier 2011

Les résultats 2010 ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2011 par délibération en date du 26 janvier 2011 et que cette affectation du résultat a été confirmée par délibération en date du 16 juin 2011.

Il est nécessaire de procéder à des ajustements du Budget Primitif 2011 afin:

- d'ouvrir des crédits au chapitre « dépôts et cautionnements » afin de pouvoir imputer les dépenses liées aux dépôts de garanties relatives à la location des postes téléphoniques fixes d'un montant de 1 000 €,
- sur le chapitre « charges à caractère général », de modifier, par changement d'article, l'imputation des frais de remboursement du Restaurant Inter Administratif et de remboursement partiel des frais de transports publics urbains,
- d'augmenter la prévision budgétaire en investissement pour l'acquisition de serveurs informatiques liés à l'activité des « services numériques mutualisés » d'un montant de 34 000€. En effet, les investissements seront effectués entièrement sur 2011 plutôt que sur deux ans comme prévu initialement. Ainsi les serveurs de Gironde Numérique seront pleinement opérationnels avant la fin 2011.

## **II - Présentation du budget**

Le projet de budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de 35 000 euros:

- 0 euros en section d'exploitation,
- 35 000 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit:

### **1 – Dépenses et recettes de la section d'exploitation**

**Les dépenses**, d'un montant total de 0 euros, sont réparties entre:

- Chapitre 011 (charges à caractère général) pour - 35 000 euros,
- Chapitre 023 (virement à la section d'investissement) pour + 35 000 euros.

[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20110621\_012  
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2011 DU BUDGET PRINCIPAL

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

**Les dépenses**, d'un montant total de 35 000 euros, sont réparties entre:

- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) pour + 34 000 euros
- Chapitre 27 (créances pour locations) pour 1 000 euros

**Les recettes**, d'un montant total de 35 000 euros, sont réparties entre:

- Chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) pour 35 000 euros

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

-de bien vouloir approuver le Budget Supplémentaire 2011 du Budget Principal.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 16 juin 2011

Pour expédition conforme.

La Présidente de séance

[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr)

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2<sup>ème</sup> étage) - 33000 Bordeaux  
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : [accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

REPUBLIQUE FRANCAISE

REVUE  
2011  
N° 13

Syndicat Mixte Gironde Numérique

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE

M14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

ANNEE 2011

## SOMMAIRE

p.2 Page de garde

### I. Informations générales

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.14 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.17	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.18	A1 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteur		X
	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux		X
	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A2.9 - Etat de la dette - Répartition de l'encours		X
p.19	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.20	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.23	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p.24	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.25	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	ES	2011
---------------------	--	----	------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>		<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement ;
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3;
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2010.



33063  
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique  
Syndicat Mixte Gironde Numérique

BS 2011

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	584 659,11	0,00	-35 000,00	-35 000,00	-35 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	431 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 029 648,11</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 000,00</b>	<b>-35 000,00</b>	<b>-35 000,00</b>
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	25 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 054 648,11</b>	<b>0,00</b>	<b>-35 000,00</b>	<b>-35 000,00</b>	<b>-35 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	80 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	9 150,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>89 150,00</b>		<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 143 798,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	495 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>495 299,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>495 299,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>495 299,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

0,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (11)

35 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. I-B - Modalités de vote. (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles. (4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

(5) D 023 = R021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC, ...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe A3 - Détail des opérations pour compte de tiers).

(10) Le compte 1058 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

336R3 Code NSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
--------------------	--	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 150,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>89 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 000,00</b>	<b>34 000,00</b>	<b>34 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
45X-1	<b>Total des op. pour le compte de tiers (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>89 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (5)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>89 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2010 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
010	Stocks (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues		0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (10)		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (10)	43 670,15	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
25	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>43 670,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45X-2	<b>Total des op. pour le compte de tiers (9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>43 670,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (6)	80 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (5)	9 150,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>89 150,00</b>		<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>132 820,15</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 000,00</b>
---	------------------

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-35 000,00		-35 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		35 000,00	35 000,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>-35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------------------------------------	------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	34 000,00	0,00	34 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 000,00	0,00	1 000,00
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>35 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	---	------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>35 000,00</b>
---	---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

33063	Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique		

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		35 000,00	35 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>

	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	+	
AFFECTATION AU COMPTE 1068		0,00
	=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>35 000,00</b>

33063  
Code INSEE

Syndicat Mixte Gironde Numérique  
Syndicat Mixte Gironde Numérique

BS

2011

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>584 659,11</b>	<b>-35 000,00</b>	<b>-35 000,00</b>
60612	Énergie - Électricité	4 000,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables		0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien		0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	8 850,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 500,00	0,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier		0,00	0,00
6132	Locations immobilières	28 500,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	0,00	0,00
61522	Bâtiments	5 000,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 700,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	2 700,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	201 032,09	-35 000,00	-35 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers		0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs (5)	110,00	0,00	0,00
6226	Honoraires (5)	187 867,02	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux (5)	5 000,00	0,00	0,00
6228	Divers (5)	500,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions (5)	2 000,00	0,00	0,00
6237	Publications (5)	12 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements (5)	27 000,00	600,00	600,00
6255	Frais de déménagement		0,00	0,00
6257	Réceptions (5)	15 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement		0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications (5)	27 100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...) (5)	11 950,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux (5)	4 000,00	0,00	0,00
62878	A d'autres organismes (5)		3 750,00	3 750,00
6288	Autres services extérieurs (5)	4 350,00	-4 350,00	-4 350,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>431 739,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	160 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 800,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	300,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	70 500,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	4 500,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	114 200,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	35 742,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 189,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 650,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 200,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 208,00	0,00	0,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>13 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6531	Indemnités	5 500,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	7 500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	250,00	0,00	0,00

33033 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		1 029 648,11	-35 000,00	-35 000,00
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)	25 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		1 054 648,11	-35 000,00	-35 000,00
023	Virement à la section d'investissement	80 000,00	35 000,00	35 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)	9 150,00	0,00	0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	9 150,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		89 150,00	35 000,00	35 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		89 150,00	35 000,00	35 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		1 143 798,11	0,00	0,00

+	<b>RESTES A REALISER 2010 (12)</b>	0,00
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (12)</b>	0,00
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012 ;  
(6) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 69112 sera négatif ;  
(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;  
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(10) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(11) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
(12) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	495 299,00	0,00	0,00
74718	Autres		0,00	0,00
7473	Départements	226 527,00	0,00	0,00
74758	Autres groupements	268 772,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>495 299,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>495 299,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>495 299,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER 2010 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;  
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>		<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	50 000,00	0,00	0,00
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels...	50 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	39 150,00	34 000,00	34 000,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	30 000,00	34 500,00	34 500,00
2184	Mobilier	9 150,00	-500,00	-500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>89 150,00</b>	<b>34 000,00</b>	<b>34 000,00</b>
27	Autres immobilisations financières		1 000,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		1 000,00	1 000,00
2766	Créances pour locations-acquisitions		0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>89 150,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>89 150,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER 2010 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>35 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
(2) cf. I - B - Modèles de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Voir état III-B3 pour le détail des opérations d'équipement ;  
(6) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;  
(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;  
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 670,15	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	43 670,15	0,00	0,00
Total des recettes financières		43 670,15	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>43 670,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	80 000,00	35 000,00	35 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8)	9 150,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...		0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 128,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 022,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>89 150,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>89 150,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>132 820,15</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>

	+
RESTES A REALISER 2010 (9)	0,00
	+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>35 000,00</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;  
(2) cf. I - B - Modalités de vote ;  
(3) Hors restes à réaliser ;  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;  
(5) Voir annexe IV-A5 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;  
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;  
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;  
(8) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;  
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;  
(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

35063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A	0,00	B	0,00
	<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C	0,00	D	0,00

Besoin de financement = (A+B) - (C+D)	
Excédent de financement = (C+D) - (A+B)	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

33063

Syndicat Mixte Gironde Numérique  
Syndicat Mixte Gironde Numérique

BS

2011

Code INSEE

		IV	
		A1	

## ELEMENTS DU BILAN

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
<b>FONCTIONNEMENT</b>													
<b>DEPENSES (3)</b>													
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	-35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-35 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (3)</b>													
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE</b>													
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES (3)</b>													
	Dépenses de l'exercice	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (3)</b>													
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>SOLDE</b>													
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique dirigés en établissement ou budget annexe (L.2012-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BS-CM-BB). Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	CC11
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	
	IV
	A1

(2)	Libellé	Non Ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sports et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Affectation économique	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-7 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(3) S'il s'agit du budget supplémentaire ou de décisions modificatives, les montants indiqués sont cumulés au niveau de l'ensemble des décisions budgétaires (BP+DM+BS). Le solde correspond à la différence à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

33063	Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique		

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A11
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011 Charges à caractère général	-35 000,00	-35 000,00
023 Virement à la section d'investissement	35 000,00	35 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 02	
	020 Administration générale de la collectivité	
<b>CHAPITRES</b>		
<b>DEPENSES TOTALES (1)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
011 Charges à caractère général	-35 000,00	-35 000,00
023 Virement à la section d'investissement	35 000,00	35 000,00

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
IV	A12

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	34 000,00	34 000,00
Non individualisées en opérations	34 000,00	34 000,00
21 Immobilisations corporelles	34 000,00	34 000,00

Sous-fonction 02	
CHAPITRES	020 Administration générale de la
DEPENSES TOTALES (1)	34 000,00
Non individualisées en opérations	34 000,00
21 Immobilisations corporelles	34 000,00

(1) de l'exercice + restes à réaliser. N'inscrire que les recettes spécifiquement affectées à un équipement  
B-1-1-B



33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
ELEMENTS DU BILAN		A6.1
EQUIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES		

**A6.1 DETAIL DES DEPENSES**

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire budget	Restes à réaliser (3)	
<b>DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D</b>			0,00	I 1 000,00
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C</b>			0,00	II 1 000,00
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>			0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	1 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés		0,00	1 000,00
2766	Créances pour locations-acquisitions		0,00	0,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
<b>Dépenses</b>	I 1 000,00	D001 0,00	IV 1 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote, III ;

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre ;

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BZ	2011
---------------------	--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**A6.2 DETAIL DES RECETTES**

Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser (3)	
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d</b>		<b>89 150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>III 35 000,00</b>
<i>Transferts entre sections (c)</i>		<i>9 150,00</i>		<i>0,00</i>
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...</i>			<i>0,00</i>
28183	<i>Matériel de bureau et matériel informatique</i>	<i>7 128,00</i>		<i>0,00</i>
28184	<i>Mobilier</i>	<i>2 022,00</i>		<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	<i>80 000,00</i>		<i>35 000,00</i>

	Opérations de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III 35 000,00	R001 0,00	R1068 0,00	V 35 000,00

	Déficit = (I)-(III)	Excédent = (III)-(I)	Résultat hors charges transférées = III-II (6)
Solde des op. financières		34 000,00	+ 34 000,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	1 000,00
Recettes financières (V)	35 000,00
Solde (recettes - dépenses)	+ 34 000,00 (6)
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (7)	+ 34 000,00 (6)

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(2) Modalités de vote, III.  
(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a plus de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.  
(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(5) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.  
(6) Indiquer le signe algébrique.  
(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

33053 CoCe INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2011	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF (2)</b>		2	2	0
Rédacteur principal	B	1	1	0
Adjoint administratif 2 <sup>e</sup> classe	C	1	1	0
<b>SECTEUR TECHNIQUE (3)</b>		3	2	0
Ingénieur principal	A	2	2	0
Technicien	B	1	0	0
<b>Total général</b>		<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995  
(2) Catégories : A, B, ou C

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	B5	2011
---------------------	--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2011		C1

AGENTS NON TITULAIRE (Emploi pourvu)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT (4)
			Indice	Euros	
Responsable administratif juridique et financ	A	ADM		50 676,00	
<b>Total</b>				<b>50 676,00</b>	

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...), ou pour faire face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet(-31H30) dans les communes de <2000 habitants

36 : article 36 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Aménagement numérique du territoire	09/06/2009	6/2009 et délibération N° G d	SPIC	oui
	Prestation de services numériques hors mu	16/06/2011	16/06/2011	SPIC	oui

33063 Code INSEE	Syndicat Mixte Gironde Numérique Syndicat Mixte Gironde Numérique	BS	2011
---------------------	--	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

**La Présidente  
de Gironde Numérique**

Présenté par le La Présidente,  
A Bordeaux, le 16/06/2011  
Le La Présidente,

Nombre de membres en exercice : 51  
 Nombre de membres présents : 35  
 Nombre de suffrages exprimés : 35  
 VOTES : Pour : 35  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

**Anne-Marie KEISER**

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Bordeaux, le 16/06/2011

Date de convocation : 31/05/2011

Les membres du Comité syndical,

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....  
A Bordeaux, le .....